



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du cabinet

Vannes, le 9 novembre 2020

Le préfet du Morbihan
à
Mesdames et messieurs les maires
du département
(en communication à monsieur le
sous-préfet de Lorient et à monsieur le
sous-préfet de Pontivy)

Objet : Commémoration de la Victoire et de la paix le 11 novembre, jour de l'Armistice de 1918
et hommage à tous les morts pour la France

P.J. : Message de la ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants
Liste des «morts pour la France» en 2020

Dans le cadre de la journée nationale de la commémoration de la victoire et de la paix, le 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et de l'hommage à tous les morts pour la France, des cérémonies se déroulent sur l'ensemble du territoire français.

Dans votre commune, vous pouvez organiser, en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, une cérémonie qui ne sera pas ouverte au public.

La tradition veut que les maires des communes de France lisent devant les monuments aux morts, le message de la ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Vous trouverez, ci-joint, le texte de ce message ainsi que la liste des « morts pour la France » en 2020, qui devra être lue après le message.

Enfin, je vous rappelle que les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales du **mardi 10 novembre au jeudi 12 novembre 2020**, dans le respect des gestes barrières.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Arnaud Guinier